

H	A	M
10h00 -10h5	O u d b	
10h5 -10h5	: Le juge et la preservation de l'environnement	
10h5- 10h5	: Quels liens fonctionnels entre le Legislatif et l'Executif en matiere de developpement et de mise en oeuvre du droit de l'environnement ?	
10h5 -10h5	: Le rôle des parlementaires dans la mise en oeuvre des conventions internationales sur l'environnement et le développement durable	
10h5- 10h5	R : Le rôle du Parlementaire dans le contrôle de la non régression dans l'esprit de la résolution de l'UICN de septembre 2012	
10h5- 11h5	: La Convention africaine sur la conservation de la nature : hâter son entrée en vigueur en vue d'assurer sa mise en œuvre	
11h5- 11h5	: La prise en compte des meilleures pratiques locales, notamment traditionnelles dans la législation nationale en matière de protection de l'environnement	
11h5- 11h5	: Les experiences de l'UICN dans le domaine du renforcement des capacités des parlementaires en Afrique de l'Ouest et du Centre et perspectives	
11h5- 11h 5	: Le rôle du Parlementaire dans le contrôle des procédures nationales de mise en œuvre du droit international de l'environnement (en dehors de la convention africaine).	
11h5- 11h 5	: Le Député ivoirien : un acteur clé dans la mise en œuvre effective du droit de l'environnement dans les espaces relevant de la juridiction nationale	
11h45-12h45	Questions-réponses	
12h5 -13h00	&	

-
- **D** **BI** est Enseignant chercheur à l'Université de Ouagadougou, actuel Ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale du Burkina Faso, co-auteur de l'ouvrage Droit de l'environnement du Burkina Faso ; il est basé à Ouagadougou au Burkina Faso
 - **P** **BR** est Président de la Commission mondiale de droit de l'environnement de l'UICN et Juge à la Haute Cour de Justice du Brésil
 - **Pb** **BR** est Directeur Régional de l'UICN – Afrique de l'Ouest et du Centre, il est basé à Ouagadougou au Burkina Faso
 - **M** **BR** est juriste - Directrice Générale de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable, Organe subsidiaire de la Francophonie ; elle est basée à Québec au Canada
 - **P** **FR** est Professeur Emérite à l'Université de Limoges - Directeur de la Revue juridique de l'environnement ; Président du Centre international de droit comparé de l'environnement ; il est basé à Limoges en France
 - **P** **BR** est Professeur de droit à l'Université de Yaoundé II, ancien Ministre de la Justice, Membre de la Commission de droit international des Nations Unies ; il est basé à Yaoundé au Cameroun
 - **P** **FR** est Professeur de droit à l'Université de Casablanca au Maroc, ancien Chef de service au Bureau Juridique de la FAO, ancien Directeur de la Division de la Conférence, du Conseil et du Protocole de la FAO ; il est basé à Rome en Italie
 - **P** **FR** **-B** est Professeur de droit à l'Université Lyon3 - Directeur du Centre de Droit International il est basé à Lyon en France
 - **D** **FR** **st** Docteur en droit - Conseiller Juridique au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie de la France ; il est basé à Paris